

Compte rendu des NAO 2024

Voici le résultat factuel à l'issue de la dernière journée de négociations

Le constat

L'enveloppe de *Participation* est la plus haute sur 5 ans hors 2023, elle est doublée par rapport à celle de 2019 par exemple, mais elle représente la moitié de celle de l'année passée.

Selon la Direction le CA n'a pas évolué autant que le poste des *Dépenses* de la filiale (impactées notamment par les augmentations salariales de l'année dernière), ce qui expliquerait la baisse de *Participation*, résultante d'un calcul légal.

Propositions de la Direction après négociations avec les Organisations Syndicales

Mesures applicables dès **avril 2024**.

- Reconduction du forfait de 100€ de remboursement des achats de matériels de mobilité urbaine.
- Politique de recours à l'alternance reconduite.
- Prime vacances* : 400€ + 180€ en supra = **580€**
- Renégociation d'un Accord d'Intéressement (l'Accord DGE n'étant plus valide)
- Engagement de la Direction d'étude de la mise en place de grilles d'embauche (fixe-variable) pour les métiers d'Encadrants.

Augmentations des grilles salariales (en € - par échelon quand concernés)

	Grille	Hors grille
Vendeurs	35	30
CVS	30	25
CPS	40	40

	Grille	Hors grille	Spécifique (en plus)
Conseillers clients Centre d'appels	30	25	
Techniciens conseils Centre d'appels	30/65/75/70/70	25	
Techniciens hotliner Box	30	25	
SMT	50/50/55	25	
Chargés Relations Clients	40	25	
ENS Caristes	45	25	
ENS Préparateur commandes - Magasinier	40	25	
Livreurs	35/35/35/40/40	25	Variable maxi augmenté à 140€ (Prod à 68)
Techniciens atelier / IAD Brun	35	25	Réintégration de 100€ de variable dans le fixe
Techniciens atelier ELA	45	25	
Fonctions Support CS et PF	80/80/90/95/95	30	
Fonctions Admin Siège / ENS / PF	85/84/94/101/105	25	
Techniciens IAD mixtes ou Blancs	Grille	Hors grille	Spécifique
Ex périmètre DRA et DRA	43/41/38/39/27	25	Réintégration de 25€ de variable dans le fixe
Ex périmètre DPM	43/35/30/27/19	25	Réintégration de 25€ de variable dans le fixe

Enveloppes d'augmentations individuelles AM et Cadres

750000 bruts chargés en enveloppe d'augmentations individuelles sur la période d'avril à décembre

EOT

350000€ bruts chargés en enveloppes d'augmentations individuelles sur la période d'avril à décembre